

PARTIE D

PROTECTION DES CANADIENS À L'ÉTRANGER

Nombre de circonstances peuvent survenir dans lesquelles les Canadiens risquent de rencontrer des difficultés à caractère international. Ils ont alors besoin d'une aide particulière, que le ministère des Affaires extérieures peut souvent fournir par l'entremise de ses services consulaires, juridiques et de passeports entre autres.